

Analyse théorique des partenariats public-privé en Algérie : fondements et perspectives

Theoretical analysis of public-private partnerships in Algeria: foundations and perspectives

DJEDID Mohamed Amine^{1*}, Université Mouloud Mammeri, FSECG, Tizi Ouzou, Algérie, Laboratoire du Développement, Économie, Finance et Institutions (DEFI), mohamedamine.djedid@ummtto.dz

Sabrina CHIKH-AMNACHE², Université Mouloud Mammeri, FSECG, Tizi Ouzou, Algérie

Laboratoire du Développement, Économie, Finance et Institutions (DEFI), Email sabrina.chikh@yahoo.com

Send Article Date: 2025-10-05 Date of acceptance of the article 2025-12-03

Résumé:

Cet article explore les bases théoriques des partenariats public-privé (PPP) et leur mise en œuvre dans l'analyse des projets de PPP en Algérie. En raison de leur capacité à financer des projets d'infrastructure et de services publics essentiels, les PPP ont gagné en popularité en Algérie, contribuant ainsi à stimuler la croissance économique et le progrès social du pays.

Néanmoins, l'utilisation efficace des PPP se heurte à des défis en matière de transparence, de responsabilité et de rentabilité. L'article vise à identifier les perspectives d'amélioration pour garantir le succès des PPP en Algérie en abordant ces défis et en soulignant les facteurs clés de réussite. Pour assurer la réussite des PPP en Algérie, pour favoriser l'efficacité de ces collaborations, il est impératif d'accroître la transparence dans la manière dont elles sont mises en place, la participation publique, la stabilité du cadre juridique et réglementaire, et en favorisant la collaboration entre les acteurs impliqués.

Mots clés: Partenariats public-privé ; les fondements théoriques des partenariats public-privé ; services publics ; le développement économique.

Abstract :

This article examines the theoretical foundations of public-private partnerships (PPPs) and their application in the analysis of PPP projects in Algeria. PPPs have become popular in Algeria due to their ability to finance essential infrastructure and public services for the country's economic and social development. However, the effective use of PPPs poses challenges in terms of transparency, accountability, and profitability. The article aims to identify perspectives for improvement to ensure the success of PPPs in Algeria by addressing these challenges and highlighting key success factors. To ensure the success of PPPs in Algeria, it is necessary to enhance the implementation conditions of these partnerships by strengthening transparency, public participation, the stability of the legal and regulatory framework, and fostering collaboration among the involved stakeholders.

Keywords: Public-private partnerships, theoretical foundations of PPPs, public services, economic development.

* DJEDID Mohamed Amine.

Introduction:

Un partenariat public-privé (PPP) est un contrat entre une entreprise privée et une autorité publique, dans lequel les deux parties collaborent pour réaliser un projet ou fournir un service public. Les PPP ont gagné en popularité en Algérie ces dernières années, car ils permettent de financer et de réaliser des projets d'infrastructure et de services publics importants pour le développement économique et social du pays. Cependant, il existe des défis à surmonter pour utiliser les PPP de manière efficace, notamment en termes de transparence, de responsabilité et de rentabilité.

Cet article examine les fondements théoriques des partenariats public-privé (PPP), et leur application à l'analyse de ces projets. L'objectif consiste à repérer les perspectives d'amélioration pour assurer la réussite des PPP en Algérie. Les défis à surmonter pour utiliser les PPP de manière efficace seront discutés, tout comme les facteurs clés de succès et les perspectives d'amélioration. L'article vise à fournir une analyse approfondie des fondements théoriques des PPP et leur application à l'analyse des projets de PPP en Algérie.

Problématique de recherche : "Comment les fondements théoriques des partenariats public-privé peuvent-ils être appliqués à l'analyse des projets de PPP en Algérie, et quelles sont les perspectives d'amélioration pour assurer leur réussite?"

Objectifs de l'étude

L'objectif de cette étude est de comprendre les avantages et les défis liés à l'utilisation des PPP en Algérie, en se concentrant sur les facteurs clés qui favorisent leur réussite. Cela comprendra une analyse des dépenses d'équipement public, des projets PPP réalisés en Algérie, des politiques et des législations en vigueur, ainsi que des perspectives et des enjeux futurs.

Méthodologie utilisée

La méthodologie utilisée pour cette étude comprendra une démonstration des fondements théoriques des PPP, une analyse de la littérature existante sur les PPP en Algérie, ainsi qu'une analyse des données statistiques des dépenses d'équipement publiques de 2015 jusqu'à 2025.

LA PREMIERE PARTIE : FONDEMENTS THEORIQUES DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVE**CHAPITRE 1 :DEFINITIONS ET HISTORIQUES****2. Définition et historique des PPP**

Dans cette première partie, nous allons définir les PPP et en présenter l'historique. Nous allons décrire les différents types de PPP, leurs caractéristiques et les domaines d'application les plus courants. Nous allons également discuter des raisons pour lesquelles les PPP ont gagné en popularité au fil des ans, ainsi que des facteurs qui ont conduit à leur développement. Nous examinerons également les principales tendances et les défis actuels des PPP. Enfin, nous allons évaluer les avantages et les inconvénients des PPP par rapport aux autres formes de financement des infrastructures et des services publics.

2.1 Définition des partenariats public-privé

Les partenariats public-privé (PPP) sont des accords entre une entité publique et une ou plusieurs entreprises privées, visant à réaliser des projets d'infrastructure ou de service public. Les PPP peuvent prendre différentes formes, comme la concession, l'affermage, la co-construction, etc. Ils ont pour but de permettre une collaboration efficace entre les secteurs public et privé, en utilisant les compétences et les moyens financiers de chacun pour réaliser des projets qui seraient difficiles à

réaliser uniquement par les moyens publics. Les PPP ont commencé à être utilisés dans les années 1990, dans les pays anglo-saxons, et se sont ensuite développés dans d'autres pays, notamment en Europe et en Asie.

La définition des partenariats public-privé (PPP) varie selon les contextes et les perspectives théoriques. En général, les PPP sont des accords contractuels entre un ou plusieurs secteurs publics et un ou plusieurs secteurs privés, qui visent à réaliser des projets ou des services dans l'intérêt général. Les PPP peuvent inclure des projets de construction, de maintenance, de financement, de gestion et de transfert de risques, ainsi que des services tels que la santé, l'éducation, les transports et les infrastructures.

Les PPP ont émergé comme une forme de collaboration entre les secteurs public et privé dans les années 1980 et 1990, en réponse aux besoins croissants de financement et de gestion des infrastructures et des services publics, ainsi qu'aux limites des budgets publics et aux impératifs de développement économique. Depuis lors, les PPP ont été utilisés dans de nombreux pays et contextes, avec des résultats contrastés. Les références bibliographiques les plus couramment citées pour en savoir plus sur les PPP incluent les travaux de John L. Mikesell (1997), of Edgardo Favaro (2011) et de Pauline Ryan (2009) .

cette définition des (PPP) varie selon les contextes et les perspectives théoriques. En général, les PPP sont des accords contractuels entre un ou plusieurs secteurs publics et un ou plusieurs secteurs privés, qui visent à réaliser des projets ou des services dans l'intérêt général. Les PPP peuvent inclure des projets de construction, de maintenance, de financement, de gestion et de transfert de risques, ainsi que des services tels que la santé, l'éducation, les transports et les infrastructures.

2.2 Historique des partenariats public-privé

L'historique des partenariats public-privé (PPP) remonte à l'époque romaine, où des contrats étaient conclus entre l'Etat et les entreprises privées pour la construction de routes et d'aqueducs. Cependant, c'est seulement au cours des dernières décennies que les PPP ont émergé comme un outil important pour la fourniture de services publics, notamment dans les domaines de l'infrastructure, de la santé et de l'éducation.

Au cours des années 80 et 90, les PPP ont connu un regain d'intérêt en raison de la privatisation et de la réduction des dépenses publiques dans de nombreux pays industrialisés. Les PPP ont été vus comme un moyen de lever des fonds privés pour financer des projets d'infrastructure, tout en permettant aux entreprises privées de prendre en charge la gestion et l'exploitation des projets.

Au cours des dernières années, les PPP ont également été utilisés dans les pays en développement pour aider à financer les infrastructures nécessaires au développement économique et social. Cependant, les PPP restent controversés, certains les accusant de transférer les risques sur les épaules des contribuables et de favoriser les entreprises privées au détriment des intérêts publics.

En Algérie, les PPP ont été utilisés pour la première fois dans les années 2000 pour financer des projets d'infrastructures tels que des autoroutes, des aéroports et des hôpitaux. Depuis lors, l'utilisation des PPP en Algérie est restée limitée et leur impact sur l'économie algérienne est encore en cours d'évaluation.

3. Les différents types des Partenariats public-privé et leurs caractéristiques

Les partenariats public-privé (PPP) sont des partenariats entre le secteur public et le secteur privé pour la gestion et le financement de projets et de services publics. Les partenariats public-privé peuvent prendre diverses formes, notamment les contrats

de concession, les contrats de gestion, les contrats de service public et les contrats de financement. Les PPP sont utilisés pour fournir des services publics tels que les infrastructures, les services sociaux et les services publics. Les PPP peuvent également être utilisés pour financer des projets et des programmes d'investissement publics. Les avantages des PPP incluent une meilleure efficacité, un meilleur accès à des capitaux privés et une plus grande innovation et flexibilité. Les risques associés aux PPP comprennent le risque de faillite, la possibilité de conflits d'intérêts et le risque de non-respect des objectifs des partenaires.

3.1 Les concessions

Il s'agit d'un type de PPP où le secteur privé est chargé de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'un actif ou d'un service public sur une période déterminée. Le secteur public conserve la propriété des actifs et est responsable de la réglementation et de la surveillance de l'opérateur privé¹.

3.2 Les délégations de service public

Il s'agit d'un type de PPP où le secteur privé est chargé de la gestion et de l'exploitation d'un bien public, mais sans transfert de propriété des actifs. Le secteur public reste responsable de la réglementation et de la surveillance de l'opérateur privé².

3.3 Les contrats de partenariat

Il s'agit d'un type de PPP où le secteur privé et public travaillent ensemble pour réaliser un projet commun en partageant les risques et les avantages. Cela peut inclure une combinaison de financement, de construction, d'exploitation et de maintenance³.

3.4 Les projets de financement public-privé

Il s'agit d'un type de PPP où le secteur privé finance une partie ou la totalité d'un projet public, souvent en échange d'avantages fiscaux ou financiers. Le secteur public peut également garantir un revenu minimum pour l'investisseur privé⁴.

4. Les avantages et les limites des PPP

Les avantages des PPP incluent une meilleure allocation des risques entre le secteur public et privé, une amélioration de l'efficacité et de la qualité des services, une stimulation de l'innovation et de la compétitivité, et une mobilisation de financements privés pour des projets d'infrastructure. Cependant, il y a également des limites, comme des coûts cachés, des problèmes de transparence et de responsabilité, des risques de conflit d'intérêts et de déséquilibre des pouvoirs entre les partenaires. Il est important de tenir compte de ces avantages et limites lors de la mise en œuvre de PPP et de mettre en place des réglementations et des mécanismes de surveillance appropriés pour gérer ces risques. Il est recommandé de se référer à des études et des recherches sur les PPP pour en savoir plus sur les avantages et les limites, ainsi que sur les meilleures pratiques pour les mettre en œuvre.

¹ "Concessions for Infrastructure: A Guide to Their Design and Award" de World Bank, "Public-Private Partnerships: An International Performance Review" de D. G. Tawil, R. B. Jensen.

² "Delegating Public Services: A Guide to the Design and Implementation of Delegation Contracts" de World Bank, "Public-Private Partnerships in Europe and Central Asia: A Review of the Experience" de M. A. Pagano, D. G. Tawil.

³ "Public-Private Partnership in Construction" de S. G. Ogunlana, "Partnership Working: A Guide to Good Practice" de National Audit Office.

⁴ "Public-Private Partnerships: An International Performance Review" de D. G. Tawil, R. B. Jensen, "Infrastructure Finance: The Business of Infrastructure for a Sustainable Future" de S. K. Lall.

4.1 Les avantages

1. Apport de capital privé : Les PPP permettent aux entreprises privées de participer au financement des projets publics, ce qui peut augmenter la capacité d'investissement des gouvernements.
2. Innovation et efficacité : Les entreprises privées peuvent apporter leur expertise et leur savoir-faire pour améliorer la qualité des services publics et les rendre plus efficaces.
3. Flexibilité et adaptation : Les PPP permettent aux gouvernements de s'adapter aux changements de la demande en matière de services publics en ajustant les termes des contrats.
4. Transfert des risques : Les PPP permettent aux gouvernements de transférer les risques liés à la construction et à l'exploitation des projets à des entreprises privées.
5. Stimulation de l'économie : Les PPP peuvent stimuler l'économie en créant de nouveaux emplois et en augmentant les investissements dans les projets publics.

4.2 Les limites

1. Transparence et responsabilité : les PPP peuvent être considérés comme opaques et peuvent poser des problèmes de responsabilité en cas de défaillance (ref: "Public-private partnerships: a review of the international evidence" de T. Bennell et al., Journal of Economic Surveys, 2016)
2. Risque de sous-performance : les PPP peuvent entraîner une sous-performance des projets, en raison de la complexité de la coordination entre les parties et des incitations inadéquates (ref: "Risks and returns of public-private partnerships: a critical review" de S. M. Laffont et J. Tirole, Journal of Economic Literature, 2011)
3. Impact sur les finances publiques : les PPP peuvent avoir un impact négatif sur les finances publiques, en raison de leur coût élevé et de la difficulté à évaluer les risques (ref: "Public-private partnerships and fiscal risk" de J. E. Stiglitz, Journal of Public Economics, 2008)

5. Les secteurs d'activités où les PPP sont les plus couramment utilisés

Les PPP sont couramment utilisés dans les secteurs suivants :

- Infrastructures : les PPP sont fréquemment utilisés pour financer, construire et gérer des projets d'infrastructure tels que des routes, des ponts, des aéroports, des lignes de transport en commun, etc. (Cummins et al., 2019 ; EIB, 2020)
- Services publics : les PPP sont également couramment utilisés pour fournir des services publics tels que la gestion des déchets, l'eau potable, l'énergie, la santé, l'éducation, etc. (KPMG, 2020 ; World Bank, 2019)
- Logement : les PPP sont utilisés pour construire et gérer des logements sociaux et abordables (OCDE, 2020)
- Environnement : les PPP sont utilisés pour financer des projets environnementaux tels que la gestion des déchets, la protection de l'eau, les énergies renouvelables, etc. (OCDE, 2020)
- Environnement : Les PPP sont utilisés pour financer des projets environnementaux tels que la gestion des déchets, la protection de l'eau, les énergies renouvelables, etc.

- Secteur de la Défense: Les PPP sont utilisés pour financer des projets de défense, tels que la construction et la maintenance des bases militaires, la construction de navires, la fourniture de matériel militaire, etc.
- Secteur des Télécommunications : Les PPPs sont utilisés pour financer et gérer des projets de télécommunications tels que la construction et la maintenance de réseaux de téléphonie mobile, internet, etc.
- Secteur de l'Energie : Les PPPs sont utilisés pour financer et gérer des projets d'énergie, tels que la construction et l'exploitation d'usines électriques, la construction de centrales éoliennes, solaires, etc.

6. **Les conditions pour recourir aux partenariats public-privé (PPP)**

Les conditions pour recourir aux partenariats public-privé (PPP) varient en fonction des contextes juridiques et économiques spécifiques de chaque pays. Cependant, il existe certaines conditions générales qui doivent être remplies pour que les PPP soient considérés comme une option viable.

- Il y a d'abord besoin d'un projet d'infrastructure ou de service qui peut être réalisé de manière efficace et rentable par une entreprise privée.
 - Il y a ensuite la nécessité d'une bonne répartition des risques entre les partenaires public et privé, de manière à ce que chacun assume les risques qui lui incombent le mieux.
 - Il est également important que les partenaires privés soient suffisamment motivés pour investir dans le projet et qu'il y ait une réelle partage de profits pour garantir l'engagement et la responsabilisation des partenaires privés.
- Enfin, il est important qu'il existe une réglementation et un cadre juridique approprié pour encadrer les PPP, pour garantir que les intérêts des parties prenantes soient protégés

CHAPITRE 2 : FONDEMENT THEORIQUE DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVE

Les théories de partenariats public-privé sont des concepts qui expliquent la nature et les avantages des collaborations entre le secteur public et le secteur privé. Ces théories sont basées sur l'idée que le secteur public et le secteur privé peuvent travailler ensemble pour atteindre des objectifs communs et bénéficier mutuellement de leurs forces et de leurs compétences. Les théories de partenariats public-privé sont généralement basées sur des principes tels que la responsabilité, la transparence, le partage des risques et des avantages et le respect mutuel. Les théories de partenariats public-privé sont généralement utilisées pour développer des projets et des programmes qui répondent aux besoins des citoyens et des entreprises.

Il existe plusieurs éléments théoriques qui sont utilisés pour comprendre et étudier les partenariats public-privé (PPP). Les principaux éléments théoriques incluent :

7.1 La théorie des coûts de transaction (TCT)

Elle est une théorie économique qui s'intéresse aux coûts associés à l'échange de biens et de services. Elle s'intéresse à la façon dont les coûts de transaction influencent les choix des consommateurs et des entreprises. Elle s'intéresse également à la manière dont les coûts de transaction peuvent influencer la structure et l'organisation des marchés. La TCT propose que les coûts de transaction sont un facteur important à prendre en compte lorsque l'on étudie le comportement des agents économiques et le fonctionnement des marchés. Elle soutient que les coûts de transaction peuvent avoir des conséquences importantes sur la structure et

l'organisation des marchés, et peuvent aussi influencer le comportement des agents économiques.

Rationalité limitée et Opportunisme :

La rationalité limitée et l'opportunisme sont des concepts liés à la théorie des jeux et à l'économie comportementale. La rationalité limitée est la capacité limitée des individus à prendre des décisions rationnelles qui maximisent leurs gains. Les personnes qui agissent de manière rationnelle sont considérées comme des agents rationnels. L'opportunisme, quant à lui, est la tendance à saisir des occasions pour maximiser ses gains personnels, même si cela peut nuire à d'autres. Les agents opportunistes sont considérés comme des agents non rationnels. Dans la pratique, les deux concepts sont souvent utilisés pour expliquer le comportement des individus et des organisations.

La théorie des coûts de transaction (TCT) est un champ d'étude qui s'intéresse aux coûts associés à la mise en place et à la gestion des relations économiques, notamment les coûts liés à la recherche, à la négociation, à la coordination et à la surveillance des transactions. Elle a été développée par Oliver Williamson dans les années 1970 et 1980, pour expliquer les avantages et les limites des différents types de relations contractuelles et les conditions dans lesquelles ils peuvent être utilisés efficacement.

Selon la TCT, les coûts de transaction sont un facteur clé de la décision d'utiliser un partenariat public-privé (PPP). Les PPP peuvent offrir des avantages en termes de coûts de transaction en réduisant les coûts de recherche, de négociation, de coordination et de surveillance liés à la mise en place de projets d'infrastructure, en confiant ces tâches à des partenaires privés expérimentés. Cependant, les PPP peuvent également entraîner des coûts de transaction élevés, notamment lorsque les partenaires publics et privés ont des intérêts divergents ou lorsque les contrats sont mal conçus.

La TCT permet donc de comprendre les avantages et les limites des PPP en termes de coûts de transaction. Elle montre également que les PPP peuvent être utilisés efficacement lorsque les coûts de transaction liés à la mise en place et à la gestion d'un projet sont plus faibles que les coûts liés à la réalisation du projet par l'Etat ou par d'autres moyens traditionnels.

7.2 La théorie de l'agence :

La théorie de l'agence est une théorie économique qui décrit le rapport entre les principaux et les agents. Les principaux sont les personnes qui détiennent le capital et qui prennent des décisions sur la manière dont le capital est utilisé. Les agents sont les personnes qui exécutent les décisions prises par les principaux. La théorie de l'agence tente de comprendre comment les principaux et les agents peuvent trouver un équilibre entre leurs intérêts respectifs, et comment les principaux peuvent s'assurer que les agents prennent des décisions qui sont dans leur intérêt. La théorie de l'agence est utilisée pour expliquer de nombreuses relations entre les employés et les employeurs, les actionnaires et les gestionnaires, et les clients et les fournisseurs.

La théorie de l'agence est un champ d'étude qui s'intéresse aux relations entre les principaux (ceux qui détiennent les actifs et les fonds) et les agents (ceux qui les gèrent) dans les organisations. Elle a été développée dans les années 1960 et 1970 pour expliquer les problèmes de confiance et de coordination qui peuvent survenir dans les relations de partenariat entre les parties prenantes.

Selon la théorie de l'agence, les relations de partenariat public-privé (PPP) sont caractérisées par des problèmes d'agence, c'est-à-dire des incohérences entre les intérêts des principaux et des agents. Ces incohérences peuvent entraîner des coûts supplémentaires pour les principaux, tels que des coûts de surveillance pour s'assurer que les agents travaillent dans l'intérêt des principaux.

La théorie de l'agence permet donc de comprendre les avantages et les limites des PPP en termes de confiance et de coordination entre les parties prenantes. Elle montre également que les PPP peuvent être utilisés efficacement lorsque les coûts de surveillance et de coordination sont faibles, et que les principaux et les agents ont des intérêts alignés. Cela peut être atteint en utilisant des contrats de performance, des dispositifs de réglementation et de surveillance appropriés, et en impliquant les parties prenantes dans la conception et la mise en œuvre des projets.

7.3 La théorie des droits de propriété

La théorie des droits de propriété est un concept économique qui se concentre sur la définition, à l'allocation et à l'utilisation des droits de propriété. Elle se concentre sur les incitations et les incohérences qui peuvent survenir lorsque les individus ou les organisations détiennent des droits de propriété sur des ressources ou des actifs.

Dans le contexte des partenariats public-privé (PPP), la théorie des droits de propriété peut être utilisée pour comprendre comment les droits de propriété sur les actifs et les infrastructures sont définis et alloués entre les parties prenantes. Elle peut également aider à comprendre les incitations et les incohérences qui peuvent survenir lorsque les partenaires publics et privés ont des intérêts différents en ce qui concerne l'utilisation et la gestion des actifs et des infrastructures.

La théorie des droits de propriété montre que les incitations et les incohérences peuvent être réduites en utilisant des mécanismes de contrôle appropriés, tels que des contrats de performance, des dispositifs de réglementation et de surveillance, et en impliquant les parties prenantes dans la conception et la mise en œuvre des projets. Elle montre également que les PPP peuvent être utilisés efficacement lorsque les droits de propriété sont bien définis et alloués de manière à aligner les intérêts des parties prenantes.

7.4 La théorie des contrats incomplets :

La théorie des contrats incomplets est un champ d'étude qui s'intéresse aux contrats qui ne peuvent pas prévoir toutes les contingences qui pourraient survenir au cours de leur exécution. Elle se concentre sur les incitations et les incohérences qui peuvent survenir lorsque les parties ne peuvent pas anticiper tous les risques et toutes les situations qui pourraient survenir dans un contrat.

Dans le contexte des partenariats public-privé (PPP), la théorie des contrats incomplets peut être utilisée pour comprendre les incitations et les incohérences qui peuvent survenir lorsque les partenaires publics et privés ne peuvent pas anticiper tous les risques et toutes les situations qui pourraient survenir dans leur contrat de partenariat. Elle peut également aider à comprendre pourquoi certains PPP échouent et comment éviter ces échecs en utilisant des mécanismes de contrôle appropriés, tels que des contrats de performance, des dispositifs de réglementation et de surveillance, et en impliquant les parties prenantes dans la conception et la mise en œuvre des projets.

La théorie des contrats incomplets montre que les incitations et les incohérences peuvent être réduites en utilisant des mécanismes de contrôle appropriés, tels que des contrats de performance, des dispositifs de réglementation et de surveillance, et en impliquant les parties prenantes dans la conception et la mise en œuvre des

projets. Elle montre également que les PPP peuvent être utilisés efficacement lorsque les contrats sont conçus de manière à aligner les intérêts des parties prenantes.

7.5 La théorie de la régulation

La théorie de la régulation est un champ d'étude qui examine les différents mécanismes utilisés pour encadrer les relations entre les partenaires publics et privés dans les partenariats public-privé (PPP). Elle se concentre sur les différents types de réglementation utilisés pour encadrer les relations entre les partenaires publics et privés, et comment ces mécanismes peuvent affecter les incitations et les comportements des parties prenantes.

Il existe plusieurs types de réglementation utilisés pour encadrer les PPP, notamment les réglementations juridiques, les réglementations contractuelles et les réglementations de marché. Les réglementations juridiques sont des lois et des règlements qui encadrent les relations entre les partenaires publics et privés. Les réglementations contractuelles sont des clauses et des mécanismes inclus dans les contrats de PPP qui encadrent les relations entre les partenaires. Les réglementations de marché sont des mécanismes qui sont utilisés pour encadrer les relations entre les partenaires publics et privés, comme les appels d'offres et les mécanismes de concurrence.

La théorie de la régulation montre que les différents types de réglementation peuvent avoir des incidences différentes sur les incitations et les comportements des parties prenantes. Par exemple, une réglementation juridique stricte peut entraîner des coûts élevés pour les partenaires privés, tandis qu'une réglementation contractuelle peut être plus souple et mieux adaptée aux besoins spécifiques des partenaires.

En somme, la théorie de la régulation permet de comprendre les différents types de réglementation utilisés pour encadrer les relations entre les partenaires publics et privés dans les PPP, et comment ces mécanismes peuvent affecter les incitations et les comportements des parties prenantes.

7. Les limites des théories des partenariats public-privé

Les théories des partenariats public-privé (PPP) ont des limites qui peuvent affecter la compréhension des motivations, des incitations et des risques associés à ces types de partenariats.

8.1 La théorie de l'agence, par exemple, qui se concentre sur les incitations et les incohérences qui peuvent survenir lorsque les agents (les partenaires privés) agissent de manière opportuniste dans les PPP, ne tient pas compte des contextes institutionnels et réglementaires qui peuvent influencer les comportements des agents.

8.2 La théorie des coûts de transaction (TCT), qui se concentre sur les coûts liés à la coordination et à la communication entre les parties prenantes dans les PPP, ne prend pas en compte les risques liés aux activités réglementaires et politiques qui peuvent affecter les projets PPP.

8.3 La théorie des contrats incomplets, qui se concentre sur les incohérences et les incitations qui peuvent survenir lorsque les contrats ne peuvent pas prévoir toutes les contingences, ne tient pas compte des risques liés à l'évolution technologique et aux changements politiques et réglementaires.

8.4 La théorie des droits de propriété, qui se concentre sur la propriété et l'allocation des risques dans les PPP, ne prend pas en compte les risques liés aux

incohérences et aux incitations qui peuvent survenir dans les relations entre les partenaires publics et privés.

Enfin **la théorie de la régulation** qui se concentre sur la réglementation des PPP par les autorités publique, ne tient pas compte des incitations et des incohérences qui peuvent survenir entre les différents acteurs impliqués dans la mise en place et la gestion des projets PPP.

Il est donc important de considérer ces limites lors de l'utilisation de ces théories pour comprendre les PPP et de les combiner avec d'autres approches pour obtenir une vision plus complète.

En quoi consiste l'externalisation de la prestation des services publics dans les partenariats public-privé et quels sont ses avantages ?

L'externalisation de la fourniture des services publics dans les partenariats public-privé consiste à confier à un partenaire privé la responsabilité de la conception, de la construction, de l'exploitation et/ou de la maintenance d'une infrastructure ou d'un service public. Les avantages de cette externalisation peuvent inclure une meilleure expertise technique et managériale, une réduction des coûts à long terme, une innovation accrue, une meilleure responsabilisation et une réduction de la charge financière pour les autorités publiques. Cependant il est important de noter que ces avantages peuvent varier selon les projets et les contextes, et il est important de bien évaluer les risques et les coûts avant de s'engager dans un partenariat public-privé.

Les partenariats public-privé (PPP) sont une forme de partenariat entre le secteur public et le secteur privé qui permet aux deux parties de collaborer pour fournir des services publics. Les PPP offrent un certain nombre d'avantages, notamment :

1. Une plus grande efficacité et une meilleure gestion des ressources. Les PPP permettent aux organisations publiques de bénéficier de l'expertise et du savoir-faire du secteur privé pour optimiser leurs opérations et leurs services.
2. Une plus grande flexibilité. Les PPP peuvent offrir des solutions plus flexibles pour répondre aux besoins changeants des communautés et des organisations.
3. Une plus grande responsabilisation. Les PPP encouragent les entreprises à assumer leurs responsabilités envers les communautés et les consommateurs.
4. Une plus grande transparence. Les PPP encouragent les entreprises à fournir des informations claires et transparentes sur leurs activités et leurs services.
5. Une plus grande innovation. Les PPP encouragent les entreprises à innover et à proposer des solutions novatrices pour répondre aux besoins des communautés.
6. Une plus grande responsabilité. Les PPP encouragent les entreprises à prendre en compte les conséquences sociales et environnementales de leurs activités.

Quels sont les principaux risques potentiels liés aux partenariats public-privé et comment peut-on les minimiser?

Les PPP présentent un certain nombre de limites potentielles. La principale est que les partenariats public-privé peuvent être coûteux et difficiles à mettre en place. Les entreprises privées sont généralement motivées par le profit et peuvent donc être réticentes à investir dans des projets qui ne généreront pas de retour sur investissement. De plus, les contrats de PPP sont complexes et peuvent prendre beaucoup de temps à négocier. Pour y remédier, il est important de veiller à ce que les contrats soient bien négociés et que les intérêts des deux parties soient pris en compte. Les gouvernements peuvent également encourager les entreprises à investir en leur offrant des incitations et des subventions pour les projets publics.

Enfin, les gouvernements peuvent également s'assurer que les entreprises sont tenues de respecter les normes sociales, environnementales et de gouvernance.

Les principaux risques potentiels liés aux partenariats public-privé peuvent inclure :

- Des coûts cachés ou des surcoûts pour les autorités publiques
- Une complexité accrue des contrats et des relations de partenariat
- Une perte de contrôle et de transparence pour les autorités publiques
- Des conflits d'intérêts entre les partenaires
- Des problèmes de performance ou de qualité des services fournis

Pour minimiser ces risques, il est important de mettre en place des processus rigoureux de planification, de mise en concurrence et de surveillance des partenariats. Il est également important de s'assurer que les contrats sont clairs, équilibrés et adaptés aux besoins spécifiques du projet. Les autorités publiques doivent également s'assurer qu'elles disposent des ressources et des compétences nécessaires pour gérer efficacement les partenariats. Il est également recommandé de s'appuyer sur des experts indépendants pour évaluer les offres et les contrats, et de mettre en place des mécanismes de règlement des différends efficaces.

LA DEUXIEME PARTIE : LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVE EN ALGERIE

L'Algérie jusqu'aux années 2000, n'élaborait pas de relations partenariales à long terme avec le secteur privé pour des projets de secteurs névralgiques. En effet, la commande publique en Algérie était quasi exclusivement satisfaite à travers le mécanisme classique de l'appel d'offre régi par le code des marchés publics. L'Algérie s'est lancée dans l'expérience des partenariats public-privé depuis 2002 avec la signature de premier contrat dans le secteur de l'eau et d'assainissement pour moderniser les installations existantes au niveau de la ville d'Alger. Cette dernière a connu une sécheresse durant l'année 2002 ce qui a vidé le barrage qui l'alimentait et présentait une situation défailante de son réseau de distribution, une situation qui a conduit l'Etat à faire appel à un opérateur doté d'un savoir-faire pour assurer le projet de mise à niveau.

CHAPITRE 1 : ANALYSE DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVE

Le partenariat public-privé pour moderniser les installations d'eau et d'assainissement à Alger était entre Suez Environnement (privé) et l'Algérienne Des Eaux (ADE) et l'Office National d'Assainissement (ONA) (publique). Le contrat a été signé en février 2003 et visait à améliorer la disponibilité d'eau en continu et à transférer des connaissances. Le contrat était de type management et est entré en vigueur en février 2006. Après des résultats satisfaisants de 2006 à 2011, un deuxième contrat de 5 ans (2011-2016) a été renouvelé. Depuis, d'autres projets PPP ont été entrepris dans divers secteurs (CNED3 en 2018).

En Algérie, il y a eu :

- 11 projets de dessalement en mode BOT et 2 centrales électriques dirigés par Algerian Energy Company (AEC)
- 3 concessions pour les terminaux à conteneurs des ports d'Alger, Béjaia et DjenDjen
- 4 contrats de management pour la gestion de l'eau potable dans les villes d'Alger/Tipaza, Oran, Constantine et Annaba/Tarf.

L'état des partenariats public-privé en Algérie est encore en développement, avec peu d'investissements importants. Pour assurer le succès des projets, l'État doit surmonter des défis, tels qu'une loi spécifique pour les PPP (au lieu de les régir par

le code des investissements et les lois sectorielles), et simplifier les procédures administratives lourdes pour améliorer le climat des affaires.

9.1 Les infrastructures en Algérie

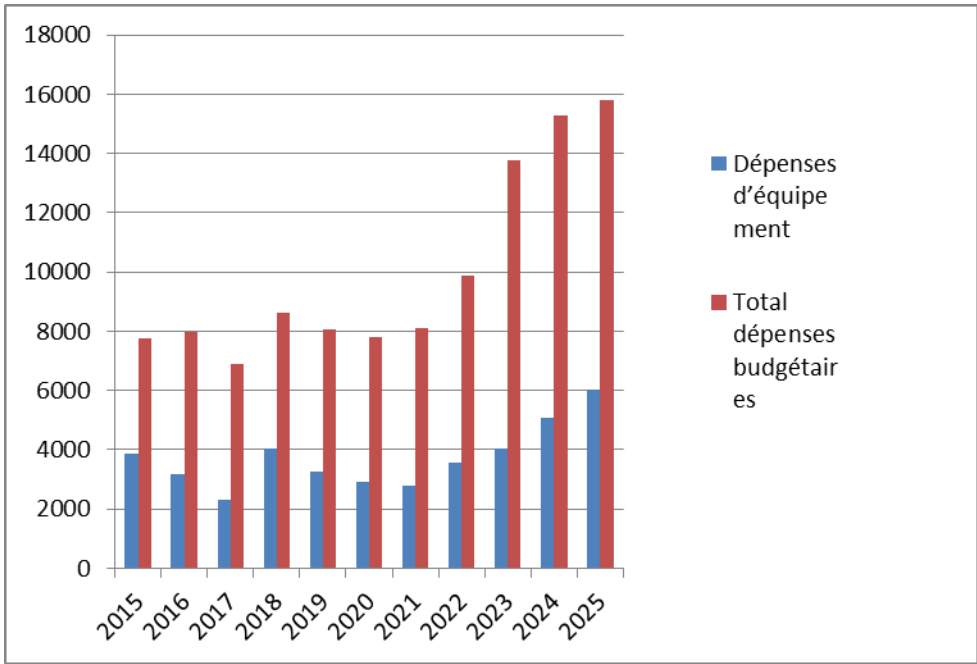
La qualité des infrastructures en Algérie est insuffisante et requiert une attention immédiate de l'État algérien. Les infrastructures de transport, énergétiques et liées à la technologie et à la communication sont essentielles pour le développement économique. Malheureusement, les investissements dans les infrastructures n'ont pas été au premier plan des préoccupations de l'état, avec moins de 25% du budget alloué à cet effet de 1970 à 2000. Cependant, les efforts ont augmenté dans le cadre du PSRE et du PCSE, passant de 8,9% à 47,5% en 2006. Les dépenses autorisées pour les infrastructures durant la période 2015-2025 sont représentées dans le tableau.

Tableau n°01. Evolution des dépenses d’infrastructures autorisées (2015-2025)

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses d'équipement	3 885.00	3 176.00	2 291.00	4 043.00	3 266.00	2 929.00	2 798.00	3 546.9	4 019.3	5061.8	6038.8
Total dépenses budgétaires	7 771.00	7 984.00	6 883.00	8 627.00	8 051.96	7 823.00	8 113.00	9 858.4	13 786.8	15292.7	15816.8
Taux	50%	39.78%	33.28%	46.86%	40.56%	37.44%	34.49%	35.97%	29,15%	33,10%	%34.18

Source : Lois de finance (montant en milliard de DA)

Figure N° 1. Histogramme d’évolution des dépenses d’équipement public et le total des dépenses budgétaires



Le tableau montre que le gouvernement a consacré une part importante de son budget avant 2015 pour le développement des infrastructures économiques et administratives. Cela était possible grâce aux revenus provenant de la production de pétrole. Cependant, les dépenses pour les infrastructures ont chuté entre 2016 et 2017 cela s'explique par la chute des prix du pétrole en 2014. En 2018, le budget a connu une légère augmentation en raison des prix des hydrocarbures. Il est clair que les dépenses pour les infrastructures sont une part significative du budget de l'État et tout manque de fonds affectera la réalisation de ces projets. Cependant, les infrastructures sont un moteur de développement économique et ne doivent pas être uniquement dépendantes du capital public lié aux revenus des hydrocarbures. L'implication du secteur privé via des partenariats public-privé (PPP) est recommandée car elle peut permettre d'accéder à de nouveaux financements et d'alléger les dépenses de l'État. Les investissements publics ne suffisent pas à financer et réaliser les projets d'infrastructure transformateurs dans divers domaines tels que l'énergie, l'eau, les transports et les travaux publics, ce qui est crucial pour le développement de l'Algérie.

9.2 Analyse des partenariats public-privé en Algérie

Les troubles sociaux et les défis économiques pendant les années 1990 en Algérie ont laissé d'importantes lacunes dans les infrastructures et les besoins sociaux, causant une migration massive des habitants des zones rurales vers les métropoles. Dans le même temps, en raison de graves perturbations économiques, le gouvernement disposait de ressources financières limitées pour faire face à cette situation. En fin de compte, suite à la chute drastique des prix du pétrole en 1992, l'Algérie a connu des difficultés économiques considérables. vers la fin des années 1990, à un moment où le pays a réussi à rétablir la stabilité économique globale, il restait d'importantes lacunes dans les infrastructures par rapport à d'autres économies émergentes, en particulier en ce qui concerne les infrastructures routières, l'éducation et les services de santé.

Tableau n 02. L’engagement du secteur privé dans les projets d'infrastructure en Algérie

Secteur	Nombre de projets	Montant en millions de Dollars
Electricité	05	2.492
Aérogares	01	0
Ports	03	125
Eaux et assainissements	15	2.082
Télécommunications	02	834
Gaz naturel	02	3.470
Chemins de fers	01	161
Total	29	6.034

(Source: banque mondial, 2020)

L'analyse des partenariats public-privé (PPP) en Algérie doit prendre en compte différents facteurs tels que les objectifs de développement, les risques et les opportunités, les cadres juridiques et réglementaires, ainsi que les résultats et les perspectives.

Les objectifs de développement en Algérie incluent la diversification de l'économie, l'amélioration des services publics de base et la création d'emplois. Les PPP peuvent contribuer à atteindre ces objectifs en permettant aux investisseurs privés de financer et de réaliser des projets d'infrastructure et de services publics importants. Cependant, il est important de s'assurer que les PPP sont équilibrés et bénéfiques pour les deux parties, et qu'ils sont conformes aux politiques et aux objectifs de développement du pays.

Les risques et les opportunités liés aux PPP en Algérie incluent les risques financiers, les risques juridiques et les risques liés à la performance des projets. Il est important de mettre en place des mécanismes de gestion des risques pour minimiser les risques et maximiser les opportunités.

Les cadres juridiques et réglementaires en Algérie doivent être solides pour garantir la transparence, la responsabilité et la participation de toutes les parties impliquées. Les règles et les procédures doivent être claires et transparentes pour éviter tout conflit d'intérêts et garantir la soutenabilité financière des projets.

Enfin, les résultats et les perspectives des PPP en Algérie doivent être évalués régulièrement pour mesurer leur performance et leur impact sur l'économie et la société. Les leçons apprises doivent être utilisées pour améliorer les politiques et les pratiques de PPP à l'avenir.

CHAPITRE 2 : ENJEUX ECONOMIQUES ET SOCIAUX DES PPP EN ALGERIE

Importance des PPP dans l'économie algérienne : enjeux économiques et sociaux, rôle dans le développement de l'économie, etc.

Les PPP ont une importance croissante dans l'économie algérienne en raison de leur capacité à stimuler la croissance économique, à créer des emplois et à améliorer les services publics.

1. Enjeux économiques : Les PPP peuvent contribuer à l'augmentation des investissements étrangers et à l'amélioration de la balance commerciale en introduisant de nouvelles technologies et en augmentant la productivité. Ils peuvent également contribuer à la diversification de l'économie en développant des secteurs non pétroliers.

2. Enjeux sociaux : Les PPP peuvent contribuer à l'amélioration des services publics tels que l'éducation, la santé et les transports, ce qui peut entraîner une amélioration de la qualité de vie de la population. Ils peuvent également contribuer à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté.
3. Rôle dans le développement de l'économie : Les PPP peuvent contribuer au développement de l'économie en augmentant les investissements, en créant des emplois et en améliorant les services publics. Ils peuvent également contribuer à la diversification de l'économie en développant des secteurs non pétroliers.
4. Défis : Les PPP en Algérie sont confrontés à des défis importants tels que le manque de transparence et de bonne gouvernance, le manque de capacités institutionnelles, la complexité des procédures de mise en œuvre et la résistance à l'innovation. Il est donc important que les autorités algériennes continuent à travailler pour surmonter ces défis afin de maximiser les avantages des PPP pour l'économie algérienne.

En somme, les PPP peuvent jouer un rôle important dans le développement économique de l'Algérie, mais il est important de surmonter les défis pour en tirer le meilleur parti.

Les PPP ont une importance croissante dans l'économie algérienne, car ils permettent de financer et de réaliser des projets d'infrastructure et de services publics importants pour le développement économique et social du pays. Les enjeux économiques et sociaux liés aux PPP en Algérie comprennent :

1. Développement de l'infrastructure : Les PPP permettent de financer et de réaliser des projets d'infrastructure importants pour le développement économique et social du pays, tels que les routes, les ponts, les aéroports, les lignes de transport en commun.
2. Amélioration des services publics : Les PPP permettent de fournir des services publics de qualité tels que la gestion des déchets, l'eau potable, l'énergie, la santé, l'éducation.
3. Renforcement de la compétitivité : Les PPP permettent de moderniser les infrastructures et les services publics, ce qui contribue à renforcer la compétitivité de l'économie algérienne.
4. Création d'emplois : Les PPP peuvent générer des emplois pour les Algériens, notamment pendant la phase de construction des projets.
5. Stimulation de l'investissement privé : Les PPP peuvent attirer des investissements privés dans des projets clés pour le développement économique et social du pays, en renforçant la confiance des investisseurs dans les perspectives économiques de l'Algérie. (Banque d'Algérie, 2018)

10. Conclusion

Les fondements théoriques des partenariats public-privé peuvent être utilement appliqués à l'analyse des projets de PPP en Algérie pour évaluer leur viabilité et leur faisabilité. Cependant, il est important de tenir compte des particularités du contexte algérien, notamment en termes de politiques publiques, de marché du travail et d'environnement économique. Pour assurer la réussite des projets de PPP en Algérie, il est nécessaire d'améliorer les conditions de mise en œuvre de ces partenariats, notamment en renforçant la transparence et la participation publique, en veillant à la stabilité du cadre juridique et réglementaire et en favorisant la collaboration entre les différents acteurs impliqués.

Les fondements théoriques des partenariats public-privé (PPP) peuvent être appliqués à l'analyse des projets de PPP en Algérie de différentes manières, notamment :

1. Approche contractuelle : Les principes de la théorie des contrats peuvent être utilisés pour évaluer les termes et conditions des contrats de PPP et identifier les sources potentielles de conflits et de risques.
2. Économie de l'incitation : L'analyse de l'incitation peut aider à comprendre comment les différentes parties peuvent être incitées à maximiser les avantages pour les parties prenantes.
3. Évaluation du cycle de vie des projets : Les fondements théoriques de l'analyse du cycle de vie des projets peuvent être utilisés pour évaluer les coûts et les bénéfices à long terme des projets de PPP en Algérie.

Pour améliorer la réussite des projets de PPP en Algérie, les perspectives d'amélioration incluent :

1. Établissement de cadres réglementaires clairs et stables : Il est important d'établir des réglementations claires et stables pour les PPP afin de garantir la transparence et la prévisibilité pour les parties prenantes.
2. Mise en place de mécanismes de contrôle de la qualité : La mise en place de mécanismes de contrôle de la qualité peut aider à garantir que les projets de PPP répondent aux attentes des parties prenantes.
3. Développement de capacités techniques et financières : Il est important de développer les capacités techniques et financières pour les parties prenantes afin de garantir la réussite des projets de PPP.
4. Mise en place de mécanismes de résolution des conflits efficaces : La mise en place de mécanismes de résolution des conflits efficaces peut aider à gérer les conflits entre les parties prenantes de manière équitable et efficace.

Recommandations pour une utilisation efficace des partenariats public-privé ?

Il existe plusieurs recommandations pour une utilisation efficace des partenariats public-privé :

1. Planification rigoureuse : Il est important de planifier soigneusement les projets avant de recourir aux PPP. Cela implique de définir clairement les objectifs et les besoins du projet, ainsi que les risques et les incertitudes.
2. Mise en concurrence : Les autorités publiques doivent organiser des procédures de mise en concurrence pour sélectionner les partenaires privés les plus qualifiés et les plus compétitifs.
3. Contrats clairs et équilibrés : Les contrats doivent être clairs, équilibrés et adaptés aux besoins spécifiques du projet. Il est important de s'assurer que les risques sont répartis de manière équitable entre les parties.
4. Surveillance efficace : Les autorités publiques doivent mettre en place des processus de surveillance efficaces pour s'assurer que les partenaires privés respectent leurs obligations contractuelles.
5. Gestion des risques : Il est important de gérer efficacement les risques liés aux PPP, notamment les risques financiers, les risques de performance et les risques juridiques.
6. Transparence : Il est important de garantir la transparence dans les décisions relatives aux PPP et dans les informations relatives aux projets et aux contrats.

7. Évaluation régulière : Il est important d'évaluer régulièrement les PPP pour en mesurer l'impact et l'efficacité, et pour identifier les opportunités d'amélioration.

En ce qui concerne les perspectives d'amélioration, on peut suggérer les éléments suivants :

1. Améliorer la transparence et la participation publique pour les projets de PPP en Algérie.
2. Renforcer les capacités institutionnelles et techniques pour la mise en œuvre de projets de PPP en Algérie.
3. Élaborer des mécanismes de surveillance et de gestion pour assurer la responsabilité et la performance pour les projets de PPP en Algérie.
4. Favoriser une coopération étroite entre les parties publiques et privées pour assurer la réussite des projets de PPP en Algérie.

11. Liste Bibliographique:

Livres:

- JEAN-YVES Perrot & Gautier Chatelux , (1970), Financement des infrastructures et des services collectifs : Le recours au partenariat public-privé
- PAUL Lignières, (2005), Partenariats public-privé, LexisNexis; Édition : 2.
- SEDJARI Ali , (2005), Partenariat public-privé et gouvernance future, Editions L'Harmattan.
- SAUSSIÉ, S et al, (2015), Économie des partenariats public-privé Développements théoriques et empiriques, Louvain-la-Neuve :1er édition De Boeck.
- Xavier Bezençon, (2004), 2000 ans d'histoire du partenariat public-privé pour la réalisation des équipements et services collectifs, Presses de l'École Nationale des Ponts et Chaussées; Édition : 1.

Textes législatifs et réglementaires:

- Loi n° 22-18 du 24 juillet 2022 relative à l'investissement
- Ordonnance n°01-04 du 20 août 2001 relative à l'organisation, la gestion et la privatisation de l'entreprise publiques économiques, complétée ;
- Décret exécutif 15/247 du 16/09/2015 relatif aux marchés publics et délégation de service public
- Code civil
- Code de commerce

Articles scientifiques et communications

- ABDELAZIZ cherabi, Asma BOULAHBEL, Imène LATRECHE, Les partenariats public-privé : Une forme de coordination pour la modernisation des services publics, les cahiers du MECAS, décembre 2013.
- BENABDERRAHMANE Aïmen, le partenariat public-privé : alternative pour un développement durable en l'absence de ressources financières publiques suffisantes, revue des sciences commerciales, 2017.
- CHERGUI djohra, La Gouvernance Locale et le Partenariat Public-Privé - Local Governance and Public-Private Partnership-
- LADJLET Fouaz & DEBIH Hatem, Les nouvelles modalités de gestion du service public en Algérie : défis & perspectives, décembre 2017.

- MOULAI Ali, Le partenariat public-privé dans l'entreprise publique Algérienne : Lecture dans une expérience du secteur national des ciments.
- SIAMER Hadjira, Le partenariat public-privé : sources financières privée à l'intérêt public, La Revue du développement et des Prospectives Pour Recherches et études, décembre 2019.

Theses:

- FREDDY Huet, (2007), Partenariat public-privé et performances. Théories et applications au secteur de l'approvisionnement d'eau potable en France, université de paris 1 pantheon-sorbonne.
- Ghassane Hadjar, (2014), Le partenariat public-privé : transfert de connaissances managériales et apprentissage. Cas d'entreprises publiques algériennes, universite de nice-sophia antipolis.
- Nguyen marie, (2016), Le modèle français de Partenariat public-privé : enjeux et conséquences pour le Vietnam, **université de Toulouse capitole 1**

Rapport :

- Rapport annuel 2018 evolution economique et monetaire en algerie (<https://www.bank-of-algeria.dz/wp-content/uploads/2023/02/rapport-ba-2018fr.pdf>)
- Algérie : rapport de suivi de la situation économique (octobre 2020) ([https://www.banquemondiale.org/fr/country/algeria/publication/economi c-update-october-2020](https://www.banquemondiale.org/fr/country/algeria/publication/economi-c-update-october-2020))